Document généré le 17 juil. 2025 08:25

Anthropologie et Sociétés

Justice et citoyenneté pour quels peuples et quelles nations?

Francine Saillant

Volume 30, numéro 1, 2006

Une anthropologie de la paix?
An Anthropology of Peace?
¿Una antropologia de la paz?

URI : https://id.erudit.org/iderudit/013835ar
DOI : https://doi.org/10.7202/013835ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Saillant, F. (2006). Justice et citoyenneté pour quels peuples et quelles nations? *Anthropologie et Sociétés*, *30*(1), 179–179. https://doi.org/10.7202/013835ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

TABLE RONDE

Justice et citoyenneté pour quels peuples et quelles nations?

Le mercredi 26 janvier 2005, la Rédaction a organisé cette table ronde sur la justice et la citoyenneté afin de souligner par un événement scientifique le lancement de l'édition électronique de la revue sur Érudit (www.erudit.org/revue/as).

Les participants étaient les personnes suivantes, dans l'ordre d'intervention : Denis Gagnon (Collège universitaire de Saint-Boniface, Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse) ; Jean-Guy Goulet (Faculté des sciences humaines, Université d'Ottawa) ; Gilles Bibeau (Département d'anthropologie, Université de Montréal). Par la suite, Diane Lamoureux (Département de science politique de l'Université Laval) a commenté les interventions.

L'anthropologie contemporaine est confrontée plus que jamais aux quêtes de justice des peuples et groupes avec lesquels elle est en relation. Quoique l'anthropologie ait intégré assez récemment la question de la justice à son domaine de recherche, les significations que les anthropologues lui accordent sont sans doute aussi variables que celles que lui confèrent les divers peuples de la planète.

On peut se demander ce que signifie véritablement cette notion de justice sociale pour l'anthropologie, dans un monde marqué par la croissance des inégalités, la violation des droits humains, la violence structurelle et la marginalisation d'un nombre toujours croissant d'individus. On peut aussi se demander ce qu'il advient des revendications des peuples pour qui les questions de nation, de territoire, de citoyenneté sont fort différentes et ne représentent pas nécessairement, même à l'intérieur de l'espace canadien et québécois, un idéal de justice et *a fortiori* de justice sociale.

Parmi l'ensemble des nations, le Canada s'est placé à l'avant-scène de la défense d'une meilleure justice sociale pour tous, en intégrant entre autres la Charte des droits et libertés à la Constitution canadienne. Grâce à sa tradition pacifique, le Canada bénéficie de l'image d'un pays qui défend la paix et la sécurité, qui respecte le droit humanitaire, accueille les réfugiés et offre une relative ouverture aux flux migratoires internationaux. Le Canada a assoupli récemment certaines de ses lois, offrant ainsi de meilleures garanties aux Premières Nations et aux Métis, il a proposé des voies de réparations, bien qu'un chemin énorme reste à parcourir.

Le Canada, au-delà de sa performance en ce qui concerne les droits humains, reste aux prises avec ceux qui représentent l'ombre de la nation canadienne : nous nous référons ici à tous les groupes marginalisés en raison de leur statut de pseudo-citoyens (autochtones, métis) ou de non-citoyens (réfugiés, immigrants, demandeurs de statut).

Comment penser le droit et la citoyenneté pour ces groupes révélateurs des vrais enjeux de la justice sociale dans le Canada et le Québec d'aujourd'hui? Comment l'anthropologie, à partir de sa tradition, de ses développements théoriques actuels, mais aussi des apports des ontologies diverses qui la défient contribue-t-elle à éclairer cette question?

Francine Saillant, rédactrice